



L'avenir des pensions: égalité et justice sociale (2014)

Geplaatst op vrijdag 27 juni 2014 | 

 SHARE

Les pensions sont un des grands sujets de préoccupation de la population, et pas seulement des plus âgés. On nous a tellement dit que l'augmentation de l'espérance de vie rendait le système actuel impayable, qu'il ne fallait plus trop compter sur la pension légale, mais se constituer des compléments dans les assurances privées, qu'il fallait repousser l'âge de la pension pour cotiser plus longtemps... À force, l'inquiétude s'installe et la confiance dans la Sécurité sociale s'effrite. Ce qui laisse une voie royale à ceux qui veulent casser le système pour diminuer le coût du travail, pour réduire les dépenses publiques, et favoriser les entreprises privées.

Par ailleurs, on sait que les pensions de femmes sont un des révélateurs les plus criants des rapports sociaux de sexe très inégalitaire : que ce soit leur pension de retraite nettement plus basse, ou pour leur pension de survie, généralement plus élevée, mais qui implique qu'elles aient été, totalement ou partiellement, financièrement dépendantes de leur mari.

Soutien prioritaire au système de pension par répartition

L'évolution de l'idéologie économique et des rapports sociaux dans nos sociétés néolibérales pourrait se révéler particulièrement néfaste pour le bien-être des personnes âgées : la tendance à la privatisation, et donc à la capitalisation, met à mal le principe de solidarité qui est le fondement même de notre Sécurité sociale. Que ce soient le deuxième (pensions « assurance-groupe ») ou le troisième pilier (épargne pension individuelle), aucun ne peut assurer à celles et ceux qui n'ont eu que des revenus modestes se résument à celui de leur travail (c'est-à-dire à l'immense majorité d'entre nous) une situation décente au jour de leur pension :

Les 2ème et 3ème pilier renforcent les inégalités sociales, puisque tous les travailleurs n'y ont pas accès : soit que le secteur dans lequel ils travaillent ne pratique pas le 2ème pilier, pour des raisons financières souvent, soit que leur revenu personnel soit trop faible pour qu'ils puissent épargner dans le 3ème pilier.

Les femmes en sont les premières victimes, car les plus nombreuses à travailler dans des secteurs « pauvres » (secteurs sociaux, soins de santé, petit commerce...), et pour des salaires plus bas que ceux des hommes. Les femmes ayant accès à l'un ou l'autre de ces systèmes, voire aux deux pour les plus favorisées, sont donc minoritaires.

[Lire la suite de l'analyse](#) (Format PDF)

Françoise Claude - Article paru dans le numéro de juin 2014 de le magazine des Femmes Prévoyantes Socialistes 'Femmes plurielles'